

*Recueil des rapports
de la Commission de la coopération et du développement*

* * *

XXVIII^E SESSION ORDINAIRE

(BERNE 7-9 JUILLET 2002)

Pour une amélioration de la situation économique des femmes

(Rapporteure : Mme Rose-Marie Losier-Cool, Canada)

Pour une amélioration de la situation économique des femmes

INTRODUCTION

La pauvreté est envahissante et peut sembler, à première vue, ne pas faire de discrimination, dans les pays en développement comme dans les pays du Nord. Une analyse plus poussée nous convaincra rapidement, toutefois, que les femmes subissent plus souvent que les hommes, surtout dans les pays du Sud et davantage dans les campagnes que dans les villes, les conséquences de la pauvreté. En effet, les hommes y reçoivent généralement avant les femmes une éducation et une formation professionnelle ou technique qui leur donnent un avantage important au départ sur celles-ci à plusieurs points de vue, notamment dans la recherche d'un emploi qui leur assurera par la suite un minimum de sécurité économique.

Le problème de la pauvreté des femmes a des impacts socio-économiques d'autant plus graves qu'il est intimement lié à celui des enfants, dont elles assument souvent la charge. Les enfants, qui représentent pourtant l'avenir économique et le progrès social de nos sociétés, subissent donc indirectement la discrimination que ces sociétés exercent sur les femmes.

Plusieurs posent la question directement : pourquoi faudrait-il promouvoir l'implication des femmes dans les activités économiques et commerciales d'une nation ? Après tout, si cette implication ne comporte pas d'avantage visible, à quoi sert-il d'assurer une instruction aux jeunes femmes ?

On serait tenté de répondre, à priori, que cette amélioration s'impose absolument, pour des raisons de stricte justice sociale. Ceci étant dit, même en privilégiant un point de vue d'ordre uniquement pratique, il est possible de démontrer qu'une telle amélioration relève du plus élémentaire sens commun.

Le présent document entend en fait démontrer une évidence : l'amélioration de la situation socio-économique des femmes et des jeunes filles dans les pays en développement ne peut avoir qu'un impact positif sur la situation socio-économique globale des collectivités où elles résident. Cette amélioration est donc désirable à tous points de vue. L'expérience a prouvé, en effet, que dans tous les pays où les femmes ont atteint cet objectif raisonnable qui consiste à rechercher et à obtenir un accès et un traitement égaux en relation avec les opportunités liées à l'éducation et à l'emploi, leur contribution a rapidement bénéficié à toute la société. Les femmes recherchent cet épanouissement personnel, économique et social, qui va dans le sens de leur disposition naturelle à aider, à nourrir, à aimer. Elles l'appellent de leurs vœux.



La modernisation est un facteur clé dans le renforcement de toute économie. L'égalité des sexes favorise la contribution de toutes les forces vives d'une société dans le sens du développement durable. Dans cette optique, l'égalité des sexes est un concept éminemment moderne et un vecteur puissant de progrès structurel. Le dernier rapport du *Fonds des Nations Unies pour la population* l'a exprimé dans des termes à la fois clairs et simples : « *promouvoir l'égalité entre les sexes, c'est promouvoir aussi la croissance et le développement stable des systèmes économiques, ce qui comporte des avantages sociaux aussi bien qu'économiques au sens strict* ».

Plusieurs changements doivent intervenir dans la gestion courante des sociétés en développement si on entend changer les choses et récolter, à terme, les bénéfices d'une amélioration réelle de la situation économique des femmes.

Le domaine qu'il faut cibler en toute priorité est l'accès des jeunes filles à l'éducation et des femmes à la formation professionnelle ou technique.

Il y a plusieurs bienfaits liés à l'éducation; certains sont de nature qualitative : l'acquisition de connaissances favorise le développement harmonieux de la personnalité d'un individu et améliore ses chances de faire des choix de vie éclairés, qui le rendront plus apte au bonheur. Elle le prépare mieux à répandre l'harmonie autour de lui. Précisons que l'éducation réfère non seulement à l'acquisition de connaissances livresques, à des fins de développement personnel, mais aussi aux connaissances que la personne peut acquérir dans des domaines où elle sera en mesure d'aider les autres, tels la santé, les sciences et la technologie, la protection de l'environnement et dans une variété d'autres domaines correspondant à d'importants enjeux sociaux.

Les femmes représentent au moins 50 p. 100 de la population totale des pays en développement. Leur refuser le droit à une éducation égale à celle des hommes équivaut à se priver délibérément de la contribution créatrice de la moitié de la population. La réalité est pire encore, car en privant les femmes de la possibilité de contribuer au développement économique, en accentuant leur dépendance vis-à-vis leurs contreparties, c'est-à-dire les hommes, on en fait des fardeaux plutôt que des leviers dans l'optique du développement socio-économique des communautés.

La pauvreté des femmes et des enfants existe aussi dans les pays riches : il faudra que les Parlements et les gouvernements concernés se penchent, entre autres problématiques, sur les difficultés que rencontrent les femmes célibataires et les femmes séparées ou divorcées, surtout celles qui ont des enfants à charge, à trouver un emploi rémunérateur et à progresser dans les hiérarchies des secteurs public et privé.

La situation des femmes et des enfants dans les pays en transition de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est pose également problème : suite au démantèlement de l'empire soviétique, le secteur privé a progressivement pris en charge la responsabilité, que l'État avait pendant longtemps assumée, d'assurer un traitement égal pour tous. On découvre



malheureusement que les patrons tendent souvent, dans le privé, à favoriser les forts au détriment des faibles ; dans un tel contexte, les femmes sont les premières personnes licenciées, surtout lorsqu'elles deviennent enceintes. La situation des familles dans ces pays est souvent précaire : on parle surtout des familles nombreuses ou monoparentales, ou celles où les parents chôment. Les familles tziganes sont particulièrement désavantagées : elles vivent la plupart du temps dans des régions où l'emploi est rare ; de plus, elles comptent généralement beaucoup d'enfants, qu'elles n'envoient pas à l'école.

Il faut se garder de croire que la croissance économique peut à elle seule régler tous ces problèmes : sans une stratégie sociale égalitaire, les riches deviennent simplement plus riches alors que les pauvres s'appauvrissent encore.

Pourtant, des solutions sont possibles : des millions de personnes ont déjà été libérées de la pauvreté dans des pays où l'on a favorisé l'avènement de législations et de politiques visant à assurer la justice et l'équité, et à promouvoir l'émancipation socio-économique des femmes.

SITUATION ET CONTEXTE ÉCONOMIQUES ACTUELS

Les définitions traditionnelles de la pauvreté s'appuient généralement sur des mesures de revenu par habitant mais, en réalité, la pauvreté ne se limite pas au revenu. En effet, vivre dans la pauvreté signifie également vivre dans l'insécurité et la vulnérabilité. À cet égard, le *Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de la coopération et du développement économiques (OCDE)* a récemment publié un rapport intitulé « *Combattre la pauvreté dans le monde* », où l'on peut lire :

« La meilleure explication que l'on puisse donner de la pauvreté est qu'elle est la résultante d'un processus cumulatif dans lesquels déficits éducatif et matériel se traduisent par un engrenage infernal. Les pauvres sont très souvent confrontés à un cercle vicieux où faible revenu, faible niveau d'instruction, faible productivité, espérance de vie réduite, mariage précoce, nombreux enfants, malnutrition, santé médiocre se combinent pour les enfermer dans un piège fait de faible revenu, faible niveau d'instruction, etc... ».

La pauvreté des femmes engendre, de façon presque automatique, celle des enfants. En effet, puisque ce sont les femmes qui, traditionnellement, assument le plus de responsabilités auprès des enfants, notamment dans les pays en développement, une femme qui vit dans la pauvreté aura des enfants qui vivront dans la pauvreté. Par conséquent, tout ce qui touche à la condition des femmes aura un impact sur les conditions dans lesquelles vivent leurs enfants. Comme le précise le dernier rapport du *Fonds des Nations Unies pour la population* :

« Le rôle de gestionnaire des ressources du ménage qui incombe aux femmes a pour effet de magnifier l'impact de l'inégalité économique. Leur accès limité à l'éducation, aux perspectives économiques, au contrôle des ressources et aux services de santé en



matière de reproduction a un effet immédiat sur l'état nutritionnel, la santé et le développement des enfants, sur la santé de la mère et sur la taille de la famille ».

Et ces conséquences néfastes des carences éducationnelles des mères contribuent à perpétuer chez leurs enfants, et les enfants de ceux-ci, le cycle démobilisateur de la pauvreté et de la dépendance. Il est difficile pour les parents, dans un contexte de précarité extrême, d'agir autrement : les familles pauvres doivent s'employer davantage à survivre qu'à envoyer leurs enfants à l'école. Le travail des enfants devient alors une nécessité économique, qui prime sur leur instruction.

Dans d'autres circonstances, c'est le fléau de la maladie, tel le VIH-SIDA, qui empêche les enfants de recevoir une formation scolaire appropriée : les enfants tombent eux-mêmes malades, ou alors ils doivent quitter l'école pour prendre soin des malades dans leur famille (ce sont habituellement les filles qui sont ainsi appelées à se dévouer).

Les richesses de la planète ne sont pas réparties équitablement et ses habitants ne subissent pas tous la pauvreté de la même façon. Nous savons en effet que 20% des pays détiennent à l'heure actuelle 80% des richesses de la planète. Quelque 250 millions d'enfants de cinq à quatorze ans travaillent pour subvenir aux besoins de leurs familles ou à leurs besoins propres ; de ce nombre, très peu reçoivent une quelconque instruction. Environ 1.3 milliard de personnes vivent avec moins de 1\$ par jour et, de ce nombre, 70% sont des femmes. Les femmes et les jeunes filles effectuent globalement 70% des heures de travail, mais elles ne reçoivent que 10% des revenus et elles possèdent moins de 1% des biens.

L'ONG *Population Action International* a publié une étude en 1998, qui évaluait dans quelles mesures les filles jouissent des mêmes possibilités d'éducation que les garçons. Cette étude souligne qu'il faut accélérer les interventions si on veut atteindre le but que s'est donné la communauté internationale de combler le fossé qui existe entre les sexes en matière d'éducation. Elle fait état des réalités suivantes :

- Dans 51 pays où il existe une importante inégalité entre les sexes sur le plan de l'éducation, il y a, dans les écoles, 775 millions de filles de moins que de garçons.
- En matière d'éducation, les inégalités entre les deux sexes varient beaucoup selon les régions. Dans le monde, au niveau secondaire, sur 100 filles âgées de 12 à 17 ans, 53 sont scolarisées, contre 64 garçons appartenant à la même tranche d'âge.

Par ailleurs, la démographie galopante de certaines régions du monde, particulièrement la région sub-saharienne, expliquent en partie pourquoi la situation de l'éducation dans le monde a peu progressé. En effet, si la croissance démographique mondiale est actuellement de 1,3% par année, elle est de 3% pour la région sub-saharienne. Il y avait 24 millions de plus d'enfants dans cette région en 1998 qu'en 1990.



Des inégalités énormes caractérisent l'éducation reçue dans les pays en développement. Ainsi, on a noté que les habitants des régions rurales ont tendance à avoir moins de chances de se scolariser.

Il reste donc un travail considérable à faire, à plusieurs niveaux, pour atteindre l'équité recherchée : dans les pays en voie de développement, près de 900 millions d'adultes sont analphabètes fonctionnels et quelque 113 millions d'enfants d'âge scolaire s'ont jamais eu l'occasion de fréquenter l'école. De ce nombre, les deux tiers sont des femmes et des filles. Une telle disparité ne peut pas être ignorée ; elle doit être soulignée, car elle mène à une évidence fondamentale : s'il est vrai qu'une faible scolarité mène le plus souvent à la pauvreté, un bon niveau d'instruction permet aussi, bien souvent, d'en sortir.

Il apparaît clairement, en conséquence, que l'éducation est la clef qui permet aux femmes de s'impliquer effectivement aussi bien sur le plan familial que dans la vie de leur communauté.

Quelles sont les entraves à l'atteinte de cet objectif raisonnable dans les pays en voie de développement ? Il y en a plusieurs : les secteurs éclairés de toutes les sociétés modernes s'entendent pour reconnaître, par exemple, que certaines variantes culturelles et religieuses, certaines coutumes et traditions nuisent à l'émancipation des femmes dans beaucoup de pays ; le cadre institutionnel exclut aussi parfois, ou défavorise les femmes sur le plan de l'embauche, ou alors il les prive du droit au patrimoine familial. L'absence de contrôle des naissances dans les pays pauvres, des soins de santé inadéquats ou une pénurie de médicaments, les bouleversements démographiques et les migrations causés par les guerres et les catastrophes naturelles, la violence conjugale et l'exploitation économique et sexuelle de la femme sont d'autres facteurs qui nuisent à la mise en œuvre de politiques égalitaires. Sur le plan macro-économique, la situation financière des états, le poids de la dette dans les pays soumis à des ajustements structurels qui limitent la marge de manœuvre des gouvernants, sont également des obstacles importants.

Par ailleurs, dans le contexte de la mondialisation tel que nous le connaissons aujourd'hui, les femmes sont le plus souvent exclues des processus décisionnels qui déterminent la dissémination et la mise en place des technologies du savoir.

À divers moments, tous les pays font l'expérience de situations stressantes comme les catastrophes naturelles, les conflits et les épidémies. Or, ces expériences dévastatrices peuvent être atténuées si la population est instruite, et si les citoyens possèdent les connaissances requises pour analyser, comprendre et redresser les situations problématiques.

L'accès à l'éducation pour les filles doit devenir une priorité pour les dirigeants politiques, qui sont en mesure de développer des stratégies pour scolariser davantage les filles. Même lorsqu'ils disposent de moyens limités, les dirigeants politiques peuvent contribuer au changement.



À LA RECHERCHE DE PISTES DE SOLUTIONS AU PROBLÈME DE LA PAUVRETÉ

Diverses mesures peuvent être mises en place pour combattre la pauvreté des citoyens, mais cette lutte doit inclure des dispositions visant à promouvoir l'accès des filles à l'éducation, dans les pays en développement ou dans les pays développés. Pour citer le rapport récent de l'*UNICEF* sur « *La situation des enfants dans le monde* » :

« L'éducation devient un tremplin qui permet de lutter contre la pauvreté, de donner aux femmes les moyens de se prendre en charge, de promouvoir les droits de l'homme et la démocratie, de protéger l'environnement et de maîtriser la croissance démographique ».

L'accès à une meilleure éducation revêt une grande importance pour les jeunes filles. En effet, diverses études ont démontré que l'appui à l'éducation des filles représente peut-être le meilleur investissement que les pays en développement puissent faire. Les filles instruites se marient généralement plus tard, ont moins d'enfants et sont mieux en mesure de s'occuper de ceux-ci puisqu'elles ont de meilleures connaissances en matière de nutrition, de soins de santé et de planning familial et qu'elles sont mieux à même d'identifier et d'obtenir les ressources ou les services dont elles ont besoin. Ces études ont démontré que le revenu des femmes scolarisées est de 10 à 20 % supérieur à celui des femmes non scolarisées et qu'une augmentation de 1% de la scolarisation secondaire féminine d'un pays se traduit par une augmentation de 0,3% de la croissance économique de ce pays.

Les conditions de vie des femmes et les ressources auxquelles elles peuvent faire appel ont un impact direct sur la qualité de vie des enfants dont elles ont la charge, et par conséquent sur la qualité de vie des générations futures. Les femmes qui vivent dans la pauvreté, qui sont sous-alimentées, ou mal soignées lorsqu'elles sont malades, peuvent difficilement avoir des enfants en santé ou aptes à devenir des citoyens productifs. Il s'agit là d'un cercle vicieux, qui se perpétuera si l'on n'intervient pas.

L'éducation offre aux gens la chance d'échapper à la pauvreté. Tout tend à démontrer que l'éducation augmente la productivité, l'innovation et le rendement. En Afrique sub-saharienne et en Asie du Sud, les agriculteurs qui ont terminé leurs études primaires ont un rendement supérieur à 8%, selon *Oxfam International*. L'éducation entraîne aussi une réaction en chaîne : l'éducation d'une personne comporte en effet des avantages pour sa famille et sa collectivité, et les enfants de parents instruits ont plus de chances de l'être eux aussi.

Il y a également des raisons impérieuses de croire que l'investissement dans l'éducation, qui est en fait un investissement dans le capital humain d'une société, peut favoriser la croissance économique. Les pays de l'Asie de l'Est sont souvent cités en exemple à cet effet. Alors qu'ils étaient caractérisés par un faible revenu par habitant, ils sont devenus en l'espace de quelques décennies des économies à revenu élevé comparables à celles des pays développés. Ils y sont parvenus en investissant dans leur capital humain et en éduquant leurs populations.



La relation entre l'éducation et le développement est très complexe, toutefois. Lorsque la qualité de l'éducation laisse à désirer, des taux de scolarisation élevés peuvent ne pas se traduire par des taux de croissance proportionnellement plus élevés. La même chose est vraie si les gens instruits ne sont pas utilisés à leur plein potentiel en raison de distorsions sur le marché du travail.

Les gouvernements devront également mettre en place des mesures efficaces pour assurer la formation technique professionnelle et technique des femmes non scolarisées, et qu'ils favorisent leur intégration au marché du travail.

Comme le faisait ressortir une récente étude de la *Banque Mondiale*, même si aucun pays n'est parvenu à un développement économique soutenu sans investir dans le capital humain, la question de savoir qui est instruit a une grande importance. De plus, l'impact de l'éducation sur la croissance dépend de politiques gouvernementales éclairées, qui déterminent ce que les gens peuvent faire de l'éducation et de la formation qui leur sont dispensées.

Ce n'est pas un hasard si les ministres des finances du *G20* ont reconnu, dans un communiqué émis par le *comité du développement international*, le 18 novembre 2001, que « *l'éducation est l'un des moyens les plus puissants de réduire la pauvreté et de bâtir les fondations d'une croissance durable* ».

INITIATIVES GOUVERNEMENTALES OU AUTRES POUR PROMOUVOIR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES FILLES ET DES FEMMES

Lors de la *Conférence internationale sur la population et le développement*, qui a eu lieu au Caire en 1994, les participants avaient demandé l'accès universel des garçons et des filles à l'enseignement primaire avant l'an 2015. Par ailleurs, l'éducation des filles a retenu une bonne partie de l'attention lors de la *quatrième Conférence mondiale sur les femmes* tenue à Beijing en 1995 ; cette conférence a réitéré le principe que l'éducation est un droit de la personne et que les gouvernements devraient offrir un accès égal à l'éducation.

En 1996, les ministres du Développement et les dirigeants d'organismes d'aide des pays membres du *Comité d'aide au développement de l'OCDE* ont adopté un rapport intitulé : « *Le rôle de la coopération pour le développement à l'aube du XXIe siècle* ». Ils ont alors fait leurs objectifs suivants concernant l'éducation primaire et l'élimination de la discrimination entre les sexes :

- Assurer une éducation primaire à tous les habitants de tous les pays d'ici l'année 2015. L'acquisition des connaissances élémentaires de l'écriture et du calcul a été à maintes reprises reconnue comme le facteur principal entraînant la réduction de la pauvreté et la



participation accrue des individus à la vie économique, politique et culturelle des sociétés dans lesquelles ils vivent.

- Obtenir des avancées indéniables vers l'égalité entre les sexes et le renforcement de l'autonomie des femmes en supprimant toute discrimination entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire avant l'année 2005. Il a été à maintes reprises démontré que l'investissement dans l'éducation des filles est un des vecteurs de développement les plus importants, qui entraîne des retombées positives pour tous les autres indicateurs de progrès.

Les dirigeants gouvernementaux, y compris les dirigeants et les législateurs des États de la *Francophonie*, se sont engagés à plusieurs reprises au fil des ans à agir de façon à contrer la pauvreté, en particulier celle que subissent les femmes et les enfants. Parmi les initiatives dignes de mention, on note les suivantes :

- La « *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et les droits fondamentaux des femmes* », a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1979 ; elle a été ratifiée par 163 pays membres; elle est en vigueur depuis 1981.
- La « *Convention relative aux droits de l'enfant* » a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1989 ; elle a été ratifiée par 191 pays membres, et elle est en vigueur depuis 1991.
- Depuis 1993, le 17 octobre est la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté (1996 a été l'Année internationale pour l'élimination de la pauvreté et la décennie 1997-2006 est la Première Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté).
- L'Organisation internationale du travail (OIT) œuvre aussi à éliminer la pauvreté à travers le monde. Ses membres ont adopté en 1998 la « *Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail* », une déclaration qui repose sur quatre droits de base, à savoir : premièrement, la liberté syndicale et la reconnaissance effective du droit à la négociation collective ; deuxièmement, l'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire ; troisièmement, l'abolition effective du travail des enfants ; quatrièmement, l'élimination de la discrimination dans l'emploi et la profession.
- Les femmes de la Francophonie se sont réunies à Luxembourg en février 2000 pour aborder le thème « *Femmes, pouvoir et développement* ». Quelque trois cent délégués, y compris des membres de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), ont alors débattu de la promotion de la femme dans les pays francophones et adopté la « *Déclaration de Luxembourg* ». Les délégués ont fait le constat suivant : pour pouvoir lutter de façon efficace contre la pauvreté, les femmes doivent pouvoir participer pleinement à la vie économique de leur communauté. Les délégués ont aussi insisté « sur



la nécessité de poursuivre et de renforcer les actions en matière d'éducation, d'alphabétisation et de formation ».

- Le 8 mars 2000, à l'occasion de la Journée internationale des femmes, des milliers de femmes ont entrepris une marche à travers le monde, pour converger à New York le 17 octobre, la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, dans un grand rassemblement mondial. Elles ont présenté aux Nations Unies des revendications premièrement contre la pauvreté et pour le partage des richesses ; deuxièmement contre la violence faite aux femmes et pour le respect de leur intégrité physique et mentale.
- Un forum très important, le « *Forum mondial sur l'éducation* » s'est déroulé à Dakar au Sénégal en avril 2000. Donnant le coup d'envoi à la rencontre, le Secrétaire Général des Nations Unies, Kofi Annan, a déclaré : « *L'éducation des filles est un outil efficace de développement social (...). Les avantages en sont immédiats sur les plans de la nutrition, de la santé, de l'épargne et des réinvestissements, tant à l'échelon de la famille qu'à ceux de la collectivité et du pays* ».
- Le 6 mai 2000, Nelson Mandela et Graça Machel ont annoncé leur intention de mettre en place une « Initiative mondiale en faveur des enfants », s'agissant d'un partenariat de personnalités de renommée mondiale oeuvrant « *pour mobiliser le public et les décideurs en faveur des enfants* ».
- Lors du Sommet de Gênes de 2001, les leaders du G8 ont convenu de travailler avec les dirigeants africains afin de développer un plan d'action concret visant à relever les défis sociaux, politiques et économiques auxquels sont confrontées les populations africaines. Ce plan d'action, fondé sur le partenariat entre les Africains mais aussi entre l'Afrique et les amis de l'Afrique, doit contribuer à la réalisation des objectifs de développement du millénaire, notamment celui de réduire de moitié le nombre de personnes vivant dans un état de pauvreté extrême d'ici 2015, de réaliser l'accès universel à l'enseignement primaire d'ici 2015 et d'éliminer les écarts entre les sexes pour ce qui est de l'inscription à l'école primaire et secondaire d'ici 2005. Le Plan d'action du G8 pour l'Afrique sera étudié en juin 2002 au Sommet de Kananaskis en Alberta en vue de son adoption.

De telles initiatives doivent être encouragées. Surtout, il faut s'assurer de mettre en œuvre les recommandations émises par leurs auteurs : des propositions de changement, c'est bien, mais des actes concrets, c'est encore mieux.

MESURES CONCRÈTES QUI S'IMPOSENT EN MATIÈRE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

Il faut que les Parlements se fassent les promoteurs de l'égalité entre les sexes. Il faut aussi continuer d'encourager un meilleur partage des richesses des pays riches avec les populations moins privilégiées, qu'il s'agisse d'argent, de biens matériels ou d'expertise professionnelle et



technique et voir à ce qu'une part équitable de ces contributions soit allouée au progrès de la situation des femmes.

Il faut reconnaître qu'au fil des ans, diverses législations et politiques ont été mises en place afin de corriger cette situation déplorable qu'est la pauvreté, tant dans les milieux défavorisés des pays développés que dans les pays en développement. Une multitude de projets ont été lancés, certains avec beaucoup de succès. Les projets participatifs locaux, c'est-à-dire ceux qui impliquent non seulement les donateurs et les aidants, mais aussi les bénéficiaires, fonctionnent souvent mieux et ont des résultats plus heureux, notamment à long terme. Cela semble se vérifier davantage dans le cas de ceux qui, dès le départ, impliquent à fond tant les bénéficiaires que les intervenants, notamment les intervenants locaux. La réussite de ces projets est d'autant plus grande qu'ils tiennent compte des particularités de la région ou de la communauté où ils sont réalisés, l'objectif étant de créer de véritables partenariats.

On peut ainsi encourager la création de micro-projets financés par des structures régionales para-gouvernementales, axés sur le progrès économique des familles. Ces projets pourraient être reliés à des activités artisanales, par exemple, qui bénéficieraient d'abord aux femmes. On pourrait aussi initier des partenariats avec des pays étrangers, pour favoriser le développement de produits locaux par une main d'œuvre majoritairement féminine.

Les pays en développement qui s'engagent concrètement à étendre l'accès des femmes à l'éducation et à la formation professionnelle et technique auront besoin d'un supplément de ressources pour réduire les inégalités entre les sexes. Ils auront besoin de fonds supplémentaires pour financer de nouvelles infrastructures et des programmes spéciaux visant à renforcer la scolarisation des filles et la formation professionnelle des femmes. Le formule la plus efficace consiste à mettre en place un ensemble de stratégies axées sur l'objectif visé. L'organisme *Population Action International* en propose plusieurs dans son « *Rapport 1998 des progrès mondiaux vers la stabilisation de la population* »:

- Construire de nouvelles écoles, mieux adaptées aux besoins locaux, notamment dans les zones rurales, où les besoins sont les plus importants;
- Offrir aux filles, surtout dans un contexte de mixité scolaire, des structures d'accueil et des installations sanitaires adaptées à leurs besoins, ainsi que des moyens de transport abordables et sécuritaires;
- Recruter davantage d'administrateurs scolaires et d'enseignants compétents;
- Abaisser les coûts de l'éducation des filles pour leurs familles;
- Faire comprendre aux parents l'importance de la scolarisation;
- Améliorer la qualité et la pertinence de l'éducation;
- Empêcher les grossesses d'adolescentes en offrant une éducation sexuelle et des services de santé sexuelle;



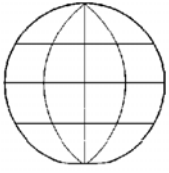
- Encourager les mères adolescentes à poursuivre leurs études.
- Encourager la formation professionnelle des femmes d'âge mûr qui n'ont pas d'emploi rémunérateur, des mères célibataires, des femmes séparées ou divorcées, surtout celles qui ont charge d'enfants, et leur assigner des horaires de travail qui tiennent compte de leur situation.

Ces stratégies vont, pour la plupart, dans le sens de constats communément admis : les filles qui sont allées plus longtemps à l'école se marient et ont des enfants plus tard; elles mènent alors des vies plus saines, plus heureuses et plus prospères. L'éducation les rend moins vulnérables en maximisant leurs possibilités d'obtenir un emploi au besoin et de devenir par le fait même indépendantes sur le plan financier. Elle les responsabilise et les aide à développer ces qualités de « *leader* » et d' « *entrepreneur* » qui leur permettent d'agir en tant que partenaires égaux de leurs contreparties masculines, dans le sens du progrès de leur communauté. Pour obtenir cet avantage, qui constitue un objectif personnel raisonnable dans toute société démocratique, on estime que les filles doivent compléter au moins six à sept ans de scolarité

Pour les femmes plus âgées, la formation professionnelle pourra leur permettre d'intégrer un milieu professionnel qui leur serait autrement complètement fermé.

Quelle que soit leur situation personnelle, l'éducation et la formation procurera aux femmes cette indépendance qu'elles recherchent, cette autonomie financière qui est la clef de la liberté et de l'épanouissement personnel. La valeur sociale liée à l'atteinte de cet objectif est inestimable : une bonne scolarisation et une formation professionnelle ou technique adéquate des femmes assurera leur contribution au progrès socio-économique de leur communauté. Elle favorisera aussi le développement durable. Les gouvernements concernés sont donc assurés, à terme, d'un retour significatif sur les investissements consentis dans ce domaine.





ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DE LA FRANCOPHONIE

XXVIII^e SESSION ORDINAIRE

Berne, 7-9 juillet 2002

DOCUMENT N°

*Projet de résolution pour une amélioration
de la situation économique des femmes*

La commission de la coopération et du développement de l'APF, réunie le 7 juillet 2002, à Berne,

Reconnaissant que la pauvreté est un problème mondial, qui affecte les personnes les plus vulnérables de nos sociétés et donc le plus souvent les femmes et les enfants ;

Constatant que les femmes contribuent efficacement au développement économique et que les gouvernements doivent leur assurer l'accès à une éducation et une formation universitaire, professionnelle ou technique ;

Rappelant que les Parlements sont en mesure de légiférer en faveur d'une plus grande participation des femmes à la vie économique et de veiller à ce que la dimension genre soit prise en compte notamment au moment de l'examen et de l'adoption de lois de finance ;

Convaincue que les gouvernements et les Parlements devraient contribuer davantage à la réduction du fossé qui existe entre pays riches et pays pauvres, entre la situation économique des hommes et celle des femmes;

Salue toutes les initiatives prises en faveur de la réduction de la pauvreté, dont celles qui touchent en particulier les femmes;

Demande aux Etats membres de la Francophonie de toujours s'assurer que les décisions qu'ils prennent sur les plans de l'économie mondiale comme de leur économie nationale tiennent compte des besoins et des préoccupations des femmes et des enfants, surtout en matière d'éducation et de formation ;

Recommande aux Etats membres de la Francophonie de reconnaître les différentes formes de participation des femmes à la vie économique et aussi de promouvoir des politiques d'accès



au travail qui soient justes et équitables, permettant à toutes les femmes de pouvoir aspirer à un emploi rémunérateur.



